



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Les journées DIRE aux Arcs qui se sont déroulées du 19 au 22 décembre ont réuni environ 200 professionnels, exploitants et distributeurs. La table ronde autour du thème : « bilan et perspectives de la loi sur la numérisation des salles », animée par Anthony Bobeau, a réuni Idzard van der Puyl, Secrétaire général de la Procirep, Jean-Michel Gevaudan, Délégué général de l'Agence pour le Développement Régional du Cinéma (ADRC) et Martin Bidou, Directeur de la programmation chez Haut et court.

En cette fin d'année, il semblait important pour DIRE de saluer l'entrée de l'ADRC avec son intervention sur les circulations des films à l'ère numérique et la mise en place à partir de janvier 2013 de la caisse de répartition dont la gestion est assurée par la Procirep pour les contributions numériques dues par les distributeurs aux salles dans le cadre des élargissements de leurs plans de sortie.

DIRE se réjouit donc que ces deux instruments de régulation soient opérationnels, finalisant ainsi le dispositif prévu par la loi du 30 septembre 2010 dont l'un des objectifs majeurs était d'accompagner la numérisation des salles, quasiment achevée en 2013, tout en régulant les effets de concentration du numérique par des mécanismes permettant une meilleure irrigation de l'ensemble du territoire et la défense des œuvres les plus fragiles.

Cependant, le débat des Journées DIRE a permis d'échanger entre professionnels sur les principaux effets liés au passage du numérique dans les salles de cinéma : une profonde mutation des modes de programmation, un raccourcissement renforcé de la carrière des films en salles et des tensions sur l'exposition des œuvres les plus fragiles qui s'accroissent.

Il apparaît clairement que si la caisse de répartition et l'ADRC sont absolument indispensables, elles doivent être complétées par une politique volontariste de régulation du secteur. DIRE appelle ainsi au renforcement des engagements de programmation qui sont la clé de voûte depuis de nombreuses années du maintien de la diversité et pour lesquels le passage au numérique impose des évolutions fortes afin de leur conserver toute leur efficacité.